



29

Annexe B

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
Demande de modification de contrat Ajustavie

Contrat Ajustavie de la Sun Life no. 30
Assuré : 31
Mise à jour de la base de calcul
Date de mise à jour: 32
(voir la clause Rajustements de votre contrat.)

Je reconnais que, par suite de la détérioration des conditions du marché, une nouvelle base de calcul s'appliquera à mon contrat pendant trois ans à compter de la date de mise à jour ci-dessus.

Je demande à la Sun Life de ne pas augmenter la prime actuelle, mais de réduire le capital de l'Ajustavie de manière qu'il corresponde à cette prime. Je sais que les valeurs de rachat et les valeurs de réduction du contrat seront fonction des primes payées. Je confirme que cette option s'appliquera automatiquement à tous les rajustements qui devront être effectués ultérieurement, en cas de nouvelle détérioration des conditions.

Nouveau capital de la garantie Ajustavie résultant du maintien de la prime à son niveau actuel: 33

En vertu de cette option, la prime de votre contrat sera maintenue à 34 35 jusqu'à la prochaine date de mise à jour. Les valeurs de rachat et les valeurs de réduction arrêtées au 36, dans l'hypothèse du paiement de toutes les primes échues, se présentent comme suit:

	Valeur de rachat	Valeur de réduction
37	38	39
40	41	42
43	44	45
46	47	48

Voir la clause Valeurs de rachat et de réduction du contrat.

Signature du titulaire _____

Signé à _____, le _____ 19__ en présence de _____
Témoin

